



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

VOSGES

AVIS DE PUBLICITE - Procédure adaptée (articles 28 et 40 du code des marchés publics)

Date de l'annonce : 21 juin 2007

Référence : IM020607

Autres publications :

Date :

Identification de la personne publique :

Personne responsable du marché :

Chambre de Métiers des Vosges

Monsieur le Président de la Chambre de

24 Rue Boulay de la Meurthe 88000 Epinal

Métiers des Vosges

TEL : 0329 69 55 55, FAX :0329 69 55 57

Objet du marché :

Service

Fournitures

Travaux

Description :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges organise un salon de la création-reprise d'entreprises artisanales au Centre des Congrès d'Epinal, salle Chat Botté, les 21 et 22 novembre 2007. Il s'agit de la cinquième édition d'une manifestation organisée de façon biennale (la dernière a eu lieu en 2005 au même lieu)

Ce salon accueillera les personnes ayant un projet d'installation (création ou reprise d'entreprise) dans l'artisanat.

Il regroupera une quarantaine de partenaires, sur une cinquantaine de stands, répartis sur six pôles.

Ce salon a trois objectifs :

Un objectif pratique : permettre aux porteurs de projet de faire le tour des experts de l'installation en quelques heures.

Un objectif pédagogique : montrer les différents aspects à prendre en compte lorsqu'on souhaite se mettre à son compte (d'où les six pôles). Et l'importance d'avoir une démarche globale.

Un objectif en termes d'image : **ce salon permet à la CMA88 de montrer son rôle de premier opérateur dans la démarche d'installation. Elle accompagne et conseille dans la démarche globale** : Elle accueille, donne une première information, met en relation avec tous les partenaires, valide le projet, accomplit les formalités de l'entreprise, organise les formations obligatoires et les formations complémentaires pour devenir chef d'entreprise artisanale, et apporte un suivi post-installation.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ne sont pas bien identifiées dans ce rôle alors qu'il est une réalité : 860 porteurs de projet accueillis en 2004. L'artisanat représente 40 % des créations d'entreprises.

Ces trois objectifs doivent être traduits dans la mise en scène du salon et dans le visuel.

Lieu d'exécution des travaux et de la livraison : Epinal

Caractéristiques principales : voir plus haut

Possibilité de proposer des variantes : Oui **Non**

Description des lots : quatre lots sont distingués

1) Agencement du salon et signalétique

Le salon se déroule dans une salle de 700 m². La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges se charge de mettre en place les stands selon le plan qu'elle a défini. Les cloisons sont installées par le Centre des Congrès. Le plan de l'implantation sera fourni sur demande au prestataire durant l'appel d'offre.

Les six pôles organisés sont Pôle "Juridique, fiscal et social"

Pôle "Organisation et moyens humains"

Pôle "Marché"

Pôle "Environnement"

Pôle "Outil de Travail"

Pôle "Gestion, finance"

En plus des six pôles, trois espaces seront dédiés à des fonctions spécifiques :

- Un espace accueil
- Un espace transmission
- Un espace documentation.

Le rôle du décorateur sera

- De distinguer visuellement les différents pôles et les partenaires sur les Pôles,
- De signaler chaque Pôle, chaque espace.
- De signaler le salon à l'extérieur
- De matérialiser un sens de circulation pour donner l'idée d'un parcours qui relie tous les pôles.
- De mettre en place un éclairage si nécessaire

Il doit y avoir un repérage aisé des six pôles et des trois espaces et une circulation facile d'un pôle à l'autre, d'un stand à l'autre.

Une certaine intimité est nécessaire pour chaque stand.

Le décorateur devra prendre en compte le matériel existant : Nous sommes à votre disposition pour vous fournir la liste du matériel dont nous disposons et qui servira à l'agencement.

La prestation comprend également la mise en place du décor dans la salle : habillage des stands, signalétique, etc., ainsi que le démontage. Ce travail devra être réalisé en une journée la veille du salon, c'est à dire le 20 novembre pour le montage. Le démontage du décor sera effectué par le prestataire le 23 novembre. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges mettra à disposition une personne pour aider dans cette mise en œuvre et pour le démontage.

Éléments à fournir pour cette consultation :

- Un projet pour la décoration et la signalisation de l'ensemble, à partir de l'implantation établie par la CMA 88
- Des propositions pour d'éventuels matériels complétant ceux existants
- Des propositions pour des éléments de signalétique extérieurs, voir, intérieurs.

- Un devis pour la conception de la décoration + signalétique. Un devis pour la fabrication d'éléments complémentaires le cas échéant. Un devis pour la mise en place du décor et de la signalétique dans la salle et à l'extérieur et pour le démontage de ces éléments.

2) Réalisation des annonces et documents + impression

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges met en place une campagne de communication pour inciter le public concerné à venir sur le salon CREA.

La prestation demandée :

1) Pour cette campagne, nous avons besoin d'un visuel.

Celui-ci doit être une évolution des visuels précédents (A votre disposition sur demande à Isabelle Molin, 03 29 69 55 52 ou i.molin@cma-vosges.fr), symbolisant le projet, la démarche d'installation, et reprenant les différentes informations qui permettront de savoir de quoi il s'agit, où cela se passe, quand, qui l'organise, avec quels partenaires financiers. (texte fourni sur demande)

Ce visuel doit prendre en compte :

- La volonté de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges de traduire dans sa communication, sa « proximité » avec les personnes. Accompagnement, conseil, appui. Nous sommes proches des gens et à leur écoute, à leur disposition. Nous sommes experts en matière d'artisanat et d'installation et apportons un appui technique personnalisé
- La charte graphique et l'identité visuelle nationale (disponible auprès de Isabelle Molin, 03 29 69 55 52 ou i.molin@cma-vosges.fr)

Le visuel retenu par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges sera proposé également à notre instance nationale pour une éventuelle reprise par l'ensemble du réseau des Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui participeront à la Semaine de la Création et de la Reprise d'Entreprise artisanale.

2) Concernant notre usage CMA 88, le visuel devra être décliné sur différents documents :

- Affiches 40 x 60 : 1 000 affiches
- Dépliants deux volets format 21 x 19,8 ouvert, 1 plis (adaptation du modèle réalisé en 2005), livrés pliés : 6 000 exemplaires
- Invitations inauguration de la manifestation, format 19,5 x 21 ouvert, pliées en deux : 500 exemplaires
- Des annonces presse (parution dans deux gratuits, dans les deux titres de PQR locaux, dans Vivre à Epinal, dans le journal NOTIM : prévoir au moins 5 formats d'annonces).

Eléments à fournir pour cette consultation :

- Propositions de visuel selon modalités indiquées plus haut.

Fournir une maquette prenant en compte le texte suivant :

CREA, salon de la création – reprise - transmission d'entreprise

21 et 22 novembre

Centre des Congrès d'Epinal

Organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges

Logo Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges, FSE, Conseil Régional de Lorraine, 3 i Lorraine, Conseil Général des Vosges. (éventuellement complété par d'autres : à voir lors de la concrétisation, de même que d'autres précisions dans les textes).

Les textes pour les dépliants et les invitations seront fournis et envoyés par mail.

Prévoir intégration de quelques photos.

